



Natura 2000

Site des « Trois marais »



Le Parc naturel régional de Camargue assure depuis 2010, en partenariat avec le Parc naturel régional des Alpilles, l'animation nécessaire à la mise en œuvre des programmes d'actions du site Natura 2000 « Trois marais », dont l'objectif est de préserver la diversité biologique tout en prenant en compte les activités humaines.

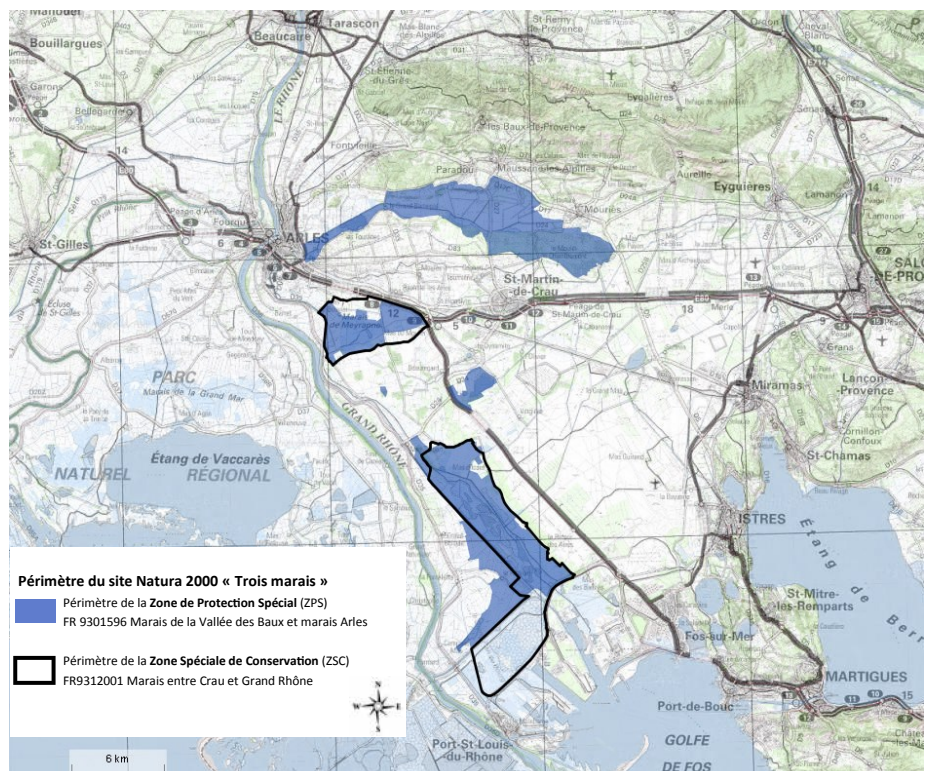
Les « Trois marais » : entre Alpilles, Crau et Grand Rhône

Le site Natura 2000 « Trois Marais » englobe les zones humides situées entre les Alpilles, la Crau et le Grand Rhône.

Il est désigné au titre de la Directive « Habitat-Faune-Flore » et la Directive « Oiseaux », deux zonages complémentaires (plus de 13 000 hectares au total) qui ont été définis au regard de l'exceptionnelle biodiversité présente. Cette richesse est due à l'originalité du site, qui réside à la fois dans la proximité des zones humides et des zones sèches, mais aussi dans la présence de résurgences massives de la nappe de Crau.

Trois grands secteurs peuvent être distingués :

- La vallée des Baux au pied des Alpilles, située dans une vallée entre Alpilles et Haute-Crau, qui a subi de très importants drainages, conservant tout de même quelques marais relictuels;
- Les marais de Chanoines et de Meyranne, ancien canyon formé par la Durance et formant les tourbières de Crau qui abritent notamment une flore très rare ;
- La dépression du Vigueirat comprenant, entre autre, les marais de Crau et la Réserve naturelle nationale des marais du Vigueirat, à la richesse ornithologique connue internationalement. Plus au sud, on peut ajouter les anciens salins du Caban et du Relai dont la biodiversité est exceptionnelle en France, voire en Europe.



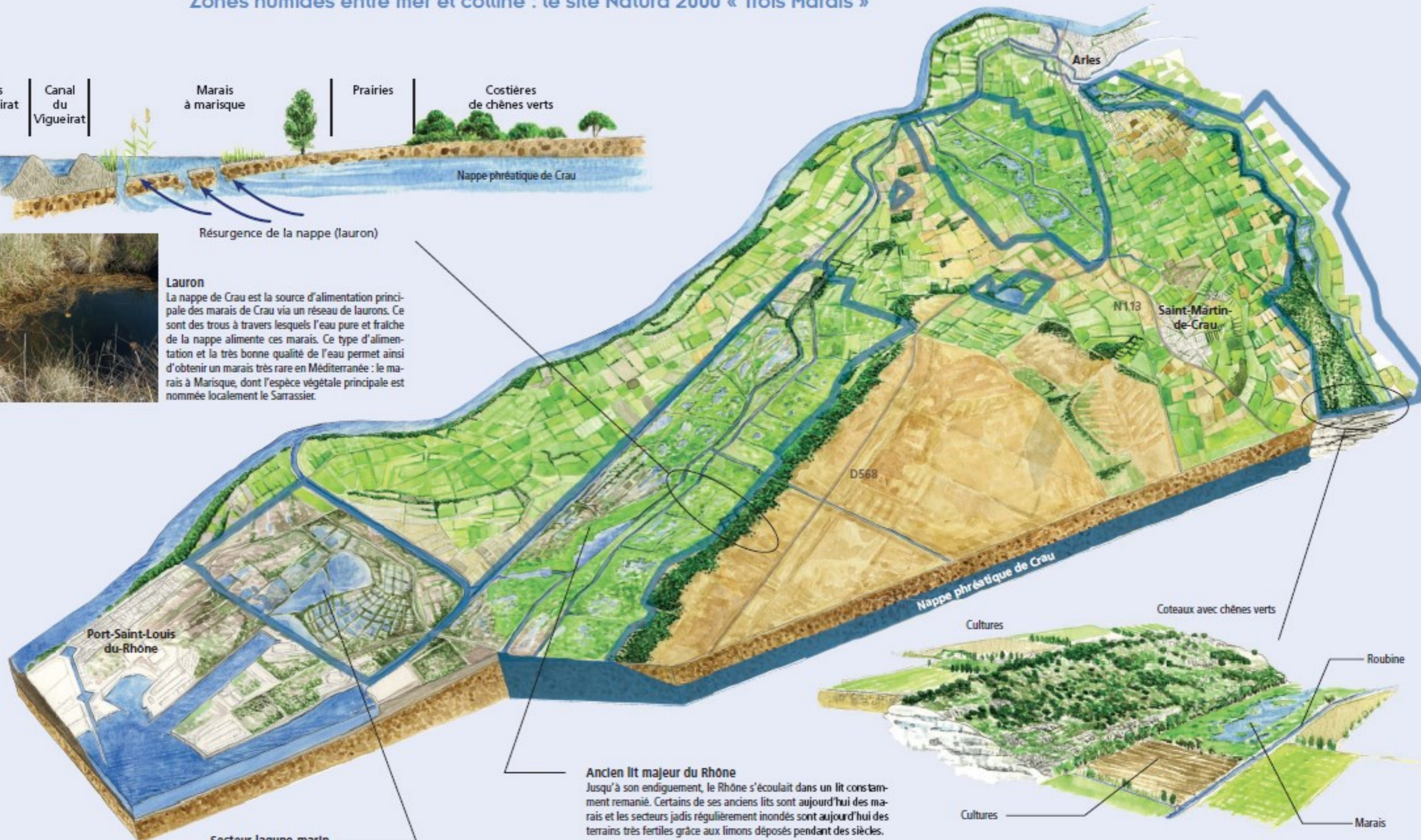
Zones humides entre mer et colline : le site Natura 2000 « Trois Marais »



Lauron

Lauron

La nappe de Crau est la source d'alimentation principale des marais de Crau via un réseau de laurons. Ce sont des trous à travers lesquels l'eau pure et fraîche de la nappe alimente ces marais. Ce type d'alimentation et la très bonne qualité de l'eau permet ainsi d'obtenir un marais très rare en Méditerranée : le marais à Marisque, dont l'espèce végétale principale est nommée localement le Sarrassier.



Port-Saint-Louis
du-Rhône

D568

N113
Saint-Martin-
de-Crau

Nappe phréatique de Crau

Cultures

Coteaux avec chênes verts

Roubine

Cultures

Marais

Secteur laguno-marin

La partie sud-ouest du site est de nature laguno-marine. La salinité qui y est plus importante permet la présence de milieux et d'espèces dites halophiles (qui aiment le sel). Cette partie du site est donc dominée par les milieux saumâtres à salés et abrite des espèces à très forte valeur patrimoniale, notamment le secteur des anciens Salins du Caban. La très forte évapotranspiration estivale accroît très fortement la salinité et crée des conditions favorables au développement d'espèces d'une exceptionnelle rareté.

Ancien lit majeur du Rhône

Jusqu'à son endiguement, le Rhône s'écoulait dans un lit constamment remanié. Certains de ses anciens lits sont aujourd'hui des marais et les secteurs jadis régulièrement inondés sont aujourd'hui des terrains très fertiles grâce aux limons déposés pendant des siècles.

Désormais alimentés par un réseau important de canaux (canal du Vigueirat, canal de la vallée des Baux...), les zones humides de ce secteur abritent la faune des milieux aquatiques camarguais, notamment sur le secteur de la Réserve naturelle nationale des marais du Vigueirat.

Vallée des Baux

Vaste « cuvette » de 2 000 hectares, la dépression des marais des Baux au pied des Alpilles réceptionne à la fois les résurgences (laurons) du karst et de la nappe de Crau, les eaux de surfaces du sud Alpilles et fait partie des champs d'expansion des crues du Rhône. Drainée pour l'exploitation des grandes cultures, elle n'en a pas moins gardé son caractère de zone humide avec encore quelques centaines d'hectares de marais très riches en faune et flore.

Natura 2000: un réseau européen pour la préservation de la biodiversité

Depuis plus d'un siècle, l'intensification de l'agriculture, le développement urbain, la croissance des infrastructures et du maillage des voies de communication ont entraîné une fragmentation et une perte de la diversité biologique qui fait la richesse du continent européen.

Natura 2000 est né de la **volonté de maintenir cette biodiversité tout en tenant compte des activités sociales, économiques, culturelles et régionales.**

Le réseau Natura 2000 est un ensemble de sites naturels européens, terrestres et marins, identifiés pour la rareté ou la fragilité des espèces sauvages, animales ou végétales, et de leurs habitats.

En France, il comprend 1758 sites qui protègent:

- des **habitats naturels** (ou semi-naturels) devenus rares ou menacés sur le territoire européen (liste et critères en annexe 1 de la directive « Habitat-Faune-Flore » CEE92/43);
- des **espèces rares ou menacées** et leurs milieux de vie (liste et critères en annexe 2 de la directive « Habitat-Faune-Flore » CEE 92/43, et annexe 1 de la directive « Oiseaux » CEE 79/409)

L'Europe laisse aux états membres le choix de la démarche à adopter pour atteindre les objectifs fixés dans le cadre des deux directives. La France a opté pour une démarche concertée et volontaire qui repose sur trois éléments:

- Un comité de pilotage (COFIL) est constitué pour chaque site. Le comité, présidé par un élu local regroupe l'**ensemble des acteurs concernés** par le site Natura 2000 : services publics, collectivités, propriétaires, associations, agriculteurs, usagers, scientifiques...

- Le comité de pilotage choisit une **structure porteuse** (collectivité territoriale ou groupement de collectivités) chargée de la réalisation du **document d'objectifs (DOCOB)** et du suivi de sa mise en œuvre. Il est réalisé en concertation avec les acteurs du territoire, approuvé par le préfet et tenu à la disposition du public dans les mairies des communes situées à l'intérieur du périmètre du site.

- La démarche française privilégie la participation active des acteurs locaux à travers trois types de dispositifs contractuels de gestion des sites: **mesures agroenvironnementales et climatiques, contrats et charte Natura 2000.**

Les avantages à être dans le réseau Natura 2000

- La reconnaissance de la richesse du territoire, de la qualité des pratiques de gestion et des usages locaux;
- Le soutien financier de l'Etat aux actions favorables à la biodiversité;
- La possibilité pour les propriétaires d'une exonération de la taxe foncière sur les propriétés non bâties, par l'adhésion à la Charte Natura 2000.



Exemples de Contrats Natura 2000 prioritaires	Exemples d'actions pouvant faire l'objet du contrat Natura 2000
Restauration et mise en place d'ouvrages de petite hydraulique	Equipement pour l'alimentation en eau de type éolienne. Fournitures, construction, installation d'ouvrages de petite hydraulique.
Restauration de marais à marisque et/ou de prairies humides par chantier lourd de débroussaillage et installation d'équipements pastoraux	Bûcheronnage, coupe d'arbres, dessouchage. Débroussaillage, gyrobroyage. Equipements pastoraux.
Restauration et entretien de ripisylves	Débroussaillage, fauche, gyrobroyage. Plantation, bouturage, protections individuelles.
Mise en vieillissement des ripisylves	Maintien sur pied pendant 30 ans.
Aménagement de sites de nidification de laro-limicoles coloniaux	Construction d'îlot, creusement de roubines.
Chantiers d'entretien et de curage des canaux et fossés en zones humides	Curage manuel ou mécanique, exportation des boues de curage, travaux à la dragueuse suceuse.

Contacts

Katia LOMBARDINI (PNR Camargue) 04 90 97 10 40
Jean-Michel PIRASTRU (PNR Alpilles) 04 90 90 44 00

Directeur de la publication Roland Chassain, Président-Responsable de la rédaction: Régis Vianet, Directeur-Mars 2017
Mise en page et impression: xxxxxxxx avec des encres végétales, sur du papier PEFC, issu de forêts gérées durablement
Mas du Pont de Rousty-13200 Arles-Tél: 04 90 97 10 40-Fax: 04 90 97 12 07-Site internet : www.parc-camargue.fr.
Sauf mention contraire, les photographies illustrant ce dépliant sont réalisées par l'équipe du Parc de Camargue-Dessins originaux de Cyril Girard
Crédits photographiques pour la couverture: A. ABBA (Cistude d'Europe)

AVEC LE SOUTIEN DE



EN COLLABORATION AVEC





Canaux

Qu'il soit pour le drainage ou pour l'irrigation, l'important réseau des canaux constitue un maillage écologique déterminant pour le maintien et la circulation des éléments du patrimoine naturel. Encore faut-il que l'entretien des berges et les interventions de curage se fassent dans le respect de ce milieu de vie.



Mares temporaires

Ces mares dépendent du climat méditerranéen: elles se mettent en eau lors des fortes précipitations d'automne et d'hiver, et s'assèchent au cours de l'été avec l'augmentation des températures. Certaines espèces, notamment végétales, ont développé des stratégies d'adaptation à ces conditions très dures.



Agrion de Mercure © G. Canar



Cistude d'Europe © J. Delannoy



Couleuvre vipérine © S. Hilaire



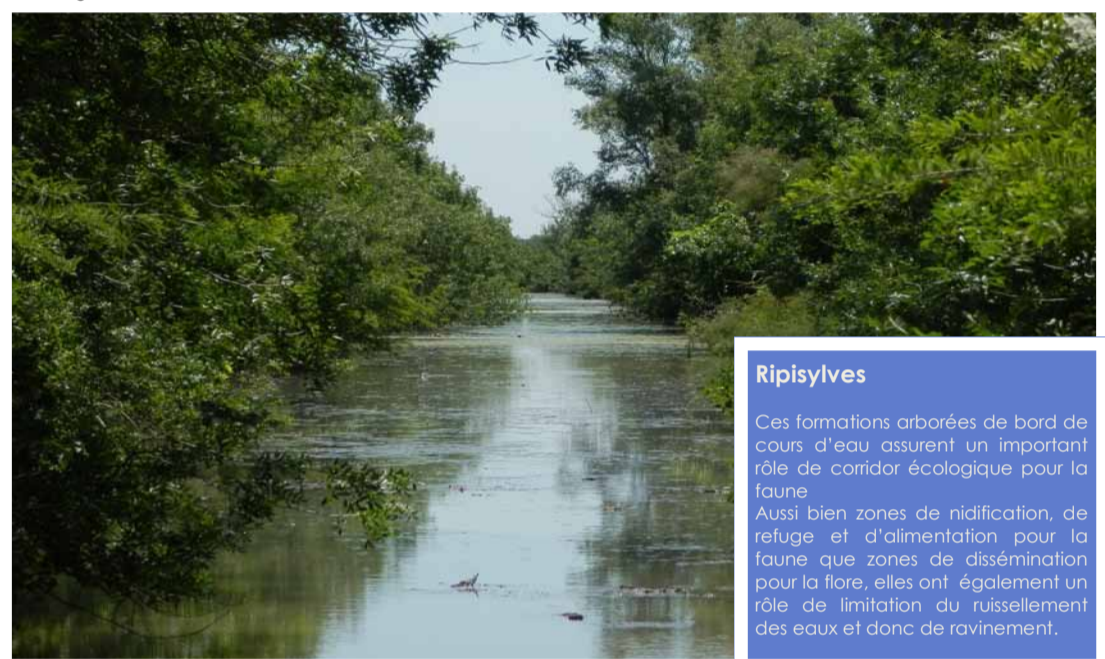
Pélobate cultripède © E. Marcolin



Leste à stigmas © P. Lambret



Lythrum à tribracteatum © N. Borel



Ripisylves

Ces formations arborées de bord de cours d'eau assurent un important rôle de corridor écologique pour la faune. Aussi bien zones de nidification, de refuge et d'alimentation pour la faune que zones de dissémination pour la flore, elles ont également un rôle de limitation du ruissellement des eaux et donc de ravinement.



Prairies humides

Liés aux sols hydromorphes, ces habitats présentent sur le secteur une forte valeur biologique et biogéographique du fait de la présence de nombreuses plantes rares ou protégées. Sur le site, ces milieux sont malheureusement en régression.



Martin-pêcheur d'Europe © G. Lacassin/



Grand Rhinolophe © T. Stoecklé



Castor d'Europe © Sialis



Spiranthe d'été © N. Borel



Orchis des marais © F. Dabonneville



Gratiolle officinal © N. Borel



Roselières

Milieu très représentatif du site qui peut former de véritables massifs abritant une avifaune spécifique, rare et menacée. Les roselières peuvent représenter des haltes migratoires très importantes comme en témoigne la présence, chaque fin d'été, de près de 50 000 hirondelles sur le Marais de l'Ilon.



Cladiaie

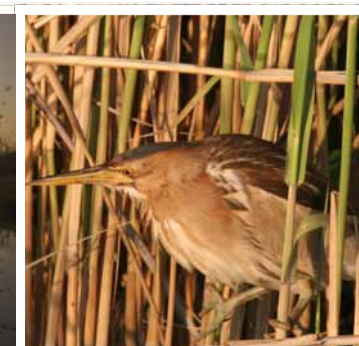
Ce milieu, maintenu grâce aux résurgences de la nappe de Crau (laurons), abrite de nombreuses espèces patrimoniales communément qualifiées de reliques glaciaires. Il s'agit de milieux rares autour du bassin méditerranéen sur de si grandes surfaces et à si basse altitude.



Héron pourpré © S. Baudouin



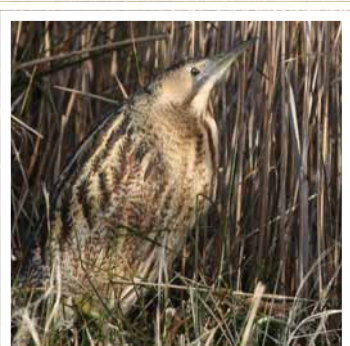
Hirondelle rustique © ARocheFrance



Blongios nain © M. Thibault



Gentiane des marais



Butor étoilé © M. Thibault



Locustelle luscinioïde © R. Balestra